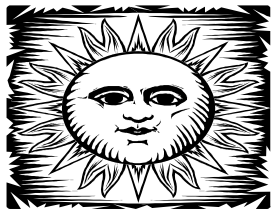


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

3 MOIS DE GRÈVE

Les facteurs de Rueil-Malmaison, La Garenne Colombes/Bois-Colombes, Gennevilliers, Courbevoie et d'autres centres de distribution du 92 sont en grève depuis le 29 janvier. Le conflit a démarré à Rueil-Malmaison: 87% des facteurs de ce bureau se sont mobilisés pour défendre le droit de leur collègue à pouvoir travailler à leurs côtés. Face à l'intransigeance de la Poste, le conflit s'est étendu. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la bataille contre les suppressions de postes. La poste aujourd'hui refuse tout dialogue, a engagé des procédures disciplinaires, et menace de licenciement 5 représentants départementaux et locaux de SUD Activités Postales 92.

Le 30 avril la police s'est présentée aux domiciles de 4 représentants syndicaux pour leur signifier une convocation à la Sûreté Territoriale pour le 6 mai. Le même jour, un autre représentant syndical a reçu par huissier à son domicile une convocation à un entretien préalable au licenciement pour le 12 mai.

Cela porte à six le nombre de procédures de licenciements en cours .

Nous appelons donc plus que jamais à la solidarité afin de soutenir nos collègues :

Les chèques sont à envoyer à SUD-PTT 92, 51 rue Jean Bonal, 92250 la Garenne-Colombes.

Vous pouvez également signer la pétition en tapant dans le moteur de recherches « sud-poste-92-après-trois-mois-de-grève-soutenons-les-postiers-du-92 ».

10 JOURS DE GRÈVE

En Gironde, à Lormont, les facteurs ont débrayé pendant 10 jours quasiment à 100 %.

La Direction a finalement cédé sur les 2 compléments exigés et la diminution des sécables pour 2014.

GRÈVE ILLIMITÉE

En Loire Atlantique, à Nantes, les facteurs sont partis en grève illimitée.

La direction continue son bras de fer en refusant tout dialogue social.

GRÈVE LE 10 MAI

Dans le cadre de la commémoration nationale de la traite négrière et de l'esclavage, la fédération SUD PTT a déposé un préavis de grève pour la journée du samedi 10 mai.

Ce préavis couvre tous les personnels et services de La Poste. Parallèlement, à Tours, Place Anatole France, se déroulera toute la journée un rassemblement de soutien aux sans-papiers à l'appel des CCSD 37 (Citoyens Sans Droits) . Il y aura des représentations théâtrales, des animations participatives, des concerts, une buvette, une petite restauration, un espace d'expression graphique, une librairie. Tout cela est gratuit, et c'est une manière originale d'exprimer sa solidarité entre êtres humains.

ÇA CRAINT

En octobre 2013, un de nos collègues commande par Internet, via son compte « La Poste Mobile », un nouveau portable. Pour finaliser l'opération, il doit payer par carte bleue. 15 jours après, son compte est facturé, une nouvelle fois, de l'achat du dit portable. Commencent alors les ennuis : De novembre à février, il téléphone à plusieurs services, envoie des courriers et se heurte à un mur. A chaque fois, on lui dit que « l'on s'est effectivement trompé et que, puisqu'il s'agit d'un « collaborateur », on va lui créditer son compte dans les 10 jours ». Et, à chaque fois, son compte n'est pas crédité... Las, en avril 2014, il décide de traîner « La Poste Mobile » devant le Tribunal d'Instance de Tours. Et, comme par « miracle » (c'est de saison !), « La Poste Mobile » lui fait parvenir, dans les 10 jours, un chèque correspondant à l'achat du portable et une offre de dédommagement assez minable d'une trentaine d'euros.

Cette affaire est significative du foutoir dans lequel patauge « La Poste Mobile » en matière de service après-vente. Et encore, nous avons eu écho dans le département, de cas bien plus graves !

C'est aussi une manière bien singulière de traiter ses « collaborateurs ». « La Poste Mobile » est une véritable usine à gaz : A gaz de schiste, sans aucun doute !

À LA MÊME ENSEIGNE

Quel chantier !

Le bureau de Bléré est fermé pour travaux. En attendant qu'il fasse peau neuve, un maigre bureau provisoire a été installé. Le problème, c'est que les agents ne sont autorisés qu'à réaliser les affranchissements sur automate et la vente de timbres **en carnet**.

Pour les opérations bancaires, il faut se rendre à la Croix-en-Touraine, où là, il est exclu d'affranchir ou de vendre : les vignettes, les stocks ont disparus.

Concrètement, ça donne ça : un usager qui vient à Bléré pour faire un mandat cash, on l'expédie à la Croix-en-Touraine pour effectuer son opération et lorsqu'il veut poster son mandat, on lui indique que pour dégoter un timbre à l'unité, hé bien... Il faut aller à Amboise !

Quant aux « Pros » impossible d'obtenir une facture pour affranchissement...

C'est « le travail de fidélisation du client! ».

On se demande quelle grande tête pensante a bricolé ce **sur-nombre** d'inepties.

Température

En ce jour de mars : pas moins de moins 7 sur le terrain de Tours Béranger.

Il ne s'agit pas des degrés Celsius mais du nombre d'agents manquants à l'appel pour différentes raisons légitimes (congé maladie, congés annuels...). Conséquences : les horaires d'ouverture des bureaux rattachés ont été subitement modifiés et les agents présents ce jour-là ont perdu le temps de respirer, « gagné » tout le temps de transpirer!

Pas Riche

Trop fort quand la Poste de Savonnières affichait, le 18 mars dernier, qu'en raison d'un « mouvement social », le bureau était fermé alors qu'il y avait **zéro** gréviste sur le terrain !

Bravo, respect zéro pour les grévistes qui eux, ont le courage de se battre pour que tout le monde bénéficie d'organisations de travail décentes.

Tellement fort ce terrain, que le samedi et le lundi suivants, l'ESCI rutilant flambant neuf, était fermé...

Par manque de personnel !

Pour faire chuter la fréquentation des bureaux de Poste, on ne s'y prendrait pas mieux...

Poisson d'avril

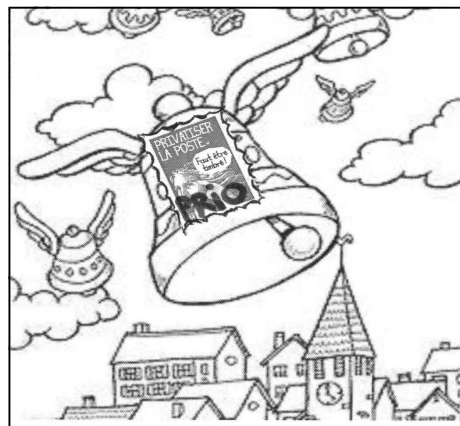
Content, l'EAR qui s'est retrouvé seul (avec l'appui du chef d'équipe) ce samedi 5 avril pour assumer l'ouverture du bureau de Ste-Maure de Touraine !

Heureux comme un poisson dans l'eau...



LES CLOCHES SONT PASSÉES EN TOURAINE

Le DET du Terrain d'Esvres a ordonné, pour la Pâques, de faire le tour des bureaux de l'enseigne de Manthelan à Reignac, Cormery, Esvres, etc., afin de reprendre tous les timbres rouges prioritaires de ces bureaux! Donc, malgré l'affichage continu de ses tarifs toujours en vigueur, La Poste retire sciemment et refuse de vendre des timbres J+1 aux usagers. C'est totalement illégal et c'est bien la qualité de service et l'obligation de distribution 6 jours sur 7 qui s'envole, avec la bénédiction de nos maîtres banquiers et de l'ARCEP, tout là haut dans les sphères libérales... Putains de cloches!



BUREAU PROVISOIRE

Le 26 mars, le bureau de Bléré fermait ses portes pour faire peau neuve et se transformer en ESC. Le bureau (minuscule) de La Croix en Touraine est dédié exclusivement aux opérations financières, un bureau provisoire est installé à l'arrière de l'ancien bureau de Bléré où les instances seront disponibles. Une machine à affranchir et un monnayeur seront à disposition du public.

Les clients du bureau de La Croix vont apprécier de devoir aller à Bléré pour affranchir leur courrier... Car ces opérations ne sont plus disponibles dans leur bureau habituel. Les COFI et COCLI vont se partager entre les bureaux d'Athée sur Cher et Civray de Touraine (1 semaine chacune à tour de rôle).

ILS SONT DEVENUS FOUS

Au bureau d'Amboise, les balances ont été retirées des guichets, afin d'obliger les usagers à aller aux automates.

Plus d'affranchissement aux guichets !

L'objectif à tout prix rend dingue !

Et le service public, dans tout ça ?